

Solidaires en action N° 12

Le 16 mars 2009

A la veille du 19 mars, rappelons une nouvelle fois que les équipes Solidaires ont un rôle essentiel à jouer, pour que grève et manifestations soient des réussites, et surtout pour peser sur les suites. Les informations Solidaires doivent être massivement diffusées, y compris dans les manifestations du 19. Faire en sorte que des collectifs militants d'autres organisations se positionnent rapidement pour un mouvement reconductible est une des clefs pour réussir. Alors, débattons, prenons des initiatives, et construisons le mouvement social que nous voulons !

Développer Solidaires : c'est indispensable !

Les travailleurs/ses de Guadeloupe ont montré que les victoires sociales peuvent être obtenues ... avec des syndicats puissants et clairement anticapitalistes. Cette grève générale ne tombe pas du ciel. **Cela fait de nombreuses années que les syndicats guadeloupéens s'organisent dans les entreprises, les quartiers et les villages sur une base interprofessionnelle et de lutte sociale.**

Mettre en avant la grève en Guadeloupe et ses acquis, est utile si nous dépassons le stade de l'incantation ; **il ne suffit pas de dire « faisons pareil » : il faut ... le faire, et pour cela se préparer, s'organiser, construire des collectifs militants qui impulsent la lutte, qui sont présents dans les entreprises et les communes, qui ont la confiance d'un grand nombre de travailleurs/ses. Bref, il faut un syndicalisme fort !**

Définir la bonne stratégie est important, mais cela n'a de sens que si on peut la mettre en œuvre : **oui, le développement de nos syndicats Solidaires est une donnée indispensable, si nous voulons construire la grève générale interprofessionnelle.** Il ne s'agit pas de faire de notre renforcement une fin en soi, mais nier cet aspect, c'est faire le choix d'un syndicalisme « de témoignage » qui commente l'actualité sociale mais ne la crée pas. **Ce n'est pas ce que nous voulons : nous voulons agir, créer, faire bouger les choses, gagner !**

Depuis le début de cette année, nous sommes de plus en plus sollicités par des salarié-e-s qui veulent une présence Solidaires dans leur entreprise. L'organisation de campagne ciblée vers certaines zones d'activité, certaines entreprises, doit nous permettre de franchir un cap supplémentaire. **Osons développer notre syndicalisme Solidaires ... parce que c'est indispensable pour réaliser nos envies de plus de justice, plus d'égalité, ...**

Samedi 28 mars : manifestations internationales

Le G20, qui regroupe les représentants des gouvernements des vingt pays les plus riches du monde, va se réunir à Londres le 2 avril en présence des principaux responsables des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale...). L'objectif de cette réunion est de lancer un processus de réforme du système financier international. Il est inacceptable qu'aucun débat démocratique réel n'ait lieu sur les solutions à apporter à la crise et que ceux qui en sont les responsables puissent, sans même consulter les peuples, décider de ce qu'il faudrait faire dans l'avenir. **Une journée mondiale de mobilisation aura lieu le samedi 28 mars.**

Une idée des propositions qui vont être discutées par le G20 est donnée par les travaux du « groupe de Larosière » qui vient de remettre ses propositions à la Commission européenne. Ce groupe, composé de banquiers ayant eu des responsabilités importantes dans des établissements qui ont été au cœur de la crise actuelle (Lehman Brothers, Goldman Sachs, CitiGroup...), préconise, sans surprise, une régulation a minima du système actuel. De même, les représentants des gouvernements du G20 ont, pour la plupart, eu une responsabilité directe dans la mise en œuvre des politiques néolibérales qui nous ont amenés à la catastrophe actuelle.

Manifestation, à Paris, le 28 mars : 14h30, place de l'Opéra.

Bien entendu, les causes réelles de la crise, qui ne tiennent pas simplement à l'avidité de quelques banquiers, ni ne se réduisent à la déréglementation financière, ne seront pas évoquées. La question centrale du modèle économique et social actuel basé sur un partage de plus en plus inégalitaire de la richesse produite ne sera évidemment pas discutée. C'est ce qui a amené le Forum social mondial (FSM) de Belém à proposer une journée mondiale de mobilisation le samedi 28 mars. Il s'agit de montrer, face au G20 et aux représentants des institutions internationales, qu'une autre voie est possible que celle qui consiste à maintenir, avec quelques aménagements à la marge, le système actuel. S'attaquer à la crise suppose une remise en question radicale de la logique du profit que le capitalisme impose. Il faut une autre dynamique économique et sociale basée sur la satisfaction des besoins sociaux, la réduction des inégalités et la mise en œuvre des impératifs écologiques. C'est par nos mobilisations que nous l'imposerons.

La démocratie sociale encore bafouée

Les résultats des dernières élections professionnelles « obligeaient » à attribuer à Solidaires (et la FSU) un siège au Conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale, comme la CGC qui en dispose depuis des années et qui a recueilli moins de voix. Le gouvernement a trouvé la solution : il retire le poste de la CGC ! SUD Collectivités Territoriales et FSU dénoncent ensemble cette manipulation :

La fédération SUD Collectivités Territoriales et le SNUCLIAS-FSU condamnent vivement le refus du gouvernement, après l'arbitrage de la Présidence de la République, de leur attribuer un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale malgré leur qualité d'organisations syndicales justifiant au sein de la fonction publique territoriale d'une influence réelle, caractérisée par leur activité, leur expérience et leur implantation professionnelle et géographique.

Par sa décision, le gouvernement bafoue les choix électifs de plus de 50 000 agents territoriaux. Alors que le gouvernement prétend rénover le dialogue social, il ne respecte même pas les termes des accords de Bercy qu'il a conclus avec les organisations syndicales majoritaires de la Fonction Publique (parmi lesquelles la FSU et Solidaires). Il manipule, au mépris des choix des adhérents et de leurs organisations, la recomposition du paysage syndical. Nous ne sommes pas dupes de l'opération de communication du Gouvernement et de sa **manœuvre politique qui conduit à éliminer la CGC de la fonction publique territoriale pour accélérer son projet de mariage avec l'UNSA**, sous le regard bienveillant des autres confédérations.

Après avoir lourdement pénalisé nos organisations par la loi Perben sur la représentativité, le gouvernement a fort opportunément tardé à traduire dans la fonction publique les nouvelles règles applicables au secteur privé. **Il fait perdre un système injuste qui prive les personnels se reconnaissant dans SUD ou la FSU de leurs droits de représentation au niveau national** : se faire entendre dans les instances de la Fonction Publique Territoriale ; bénéficier des heures d'information syndicale ainsi que de l'ensemble des droits acquis localement dans les centres de gestion ; s'organiser librement et dans les mêmes conditions que les autres organisations syndicales dites « représentatives » là où le syndicat n'existe pas encore, sans parler de l'inégalité de traitement pour la préparation des futures échéances électorales.

La Fédération SUD CT et le SNUCLIAS-FSU étudient désormais la possibilité de faire un recours contentieux commun contre cette décision inique afin de faire valoir leurs droits.

La DGCCRF ... ça nous concerne tous !

Les agents de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes assurent au quotidien la défense des intérêts économiques (loyauté des transactions et qualité des produits), matériels et physiques (sécurité des produits alimentaires et industriels) des consommateurs/trices. La DGCCRF est fortement menacée de disparition, devenant un simple service local de contrôle chargé de mettre en œuvre les « arbitrages » des Préfets entre les entreprises et les consommateurs.

C'est l'histoire du pot de terre et du pot de fer ! Car, en cas de conflit d'intérêts, de quel côté la balance va pencher ? L'activité de la DGCCRF ne sera désormais plus coordonnée au niveau national mais sera dictée par ce qui gêne ou non les professionnels locaux. C'est un cadeau de plus fait par le gouvernement aux entreprises. Demain, que se passera-t-il si la France connaît un nouveau scandale ESB (vache folle) ? Poulet à la dioxine ? Lait infantile empoisonné à la mélamine ?... Quelle administration sera capable d'effectuer les actions indispensables (retrait des produits...) à la sécurité de tous sur l'ensemble du territoire national comme le fait aujourd'hui la DGCCRF, en relation avec son administration centrale et son réseau de laboratoires ?

L'intersyndicale appelle à une manifestation nationale, à Paris, le 21 mars.

Ne laissons pas le gouvernement, sous prétexte de réformes, casser le service public !

Solidaires CCRF et SCL appelle à signer cette pétition : www.consommateurendanger.org

Sauvons le service public de la formation professionnelle

L'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) subit depuis plusieurs mois des attaques successives qui préparent son démantèlement. Avec la casse de l'AFPA, le service public de la formation professionnelle se trouvera largement dégradé. Les mesures envisagées pénaliseront en premier lieu les usagers. La défense du service public de la formation professionnelle est l'affaire de tous. Exigeons ensemble le maintien d'une AFPA nationale afin que chacun puisse se former indépendamment de ses revenus et de son lieu de résidence. **Avec SUD FPA Solidaires**, apportez votre soutien, signez la pétition : www.sauvezafpa.blogspot.com

Suppression de Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale

- Alors que les assurés subissent de plein fouet les mesures gouvernementales restreignant l'accès aux soins (forfait de 1€, franchises médicales, déremboursements de certains médicaments, menaces pesant sur les ALD...),
- alors que les arrêts de travail sont remis en cause par les employeurs comme par les caisses primaires,
- alors que les Arrêts de Travail et Maladies Professionnelles augmentent et qu'il est parfois difficile de faire reconnaître leur caractère professionnel,

le gouvernement veut rendre plus difficile la reconnaissance des droits des assurés à contester les décisions des CPAM. Il envisage, en effet, dans le cadre de la « réforme de la justice », de **réduire le nombre de TASS (tribunal des affaires de sécurité sociale) de 144 à 70 !** Cette mesure va rendre plus difficile pour les malades la possibilité de se défendre et de saisir les TASS en éloignant ces derniers des citoyens-ne-s.

SUD Protection Sociale a dénoncé cette mesure et appelle au maintien des TASS au plus près des assuré-e-s sociaux.

Pour l'arrêt des expulsions et la baisse des loyers

Le 15 mars, qui marque la fin de la trêve hivernale et le retour des expulsions risque cette année d'être dramatique pour un nombre croissant de familles et de personnes. **De nombreux locataires rencontrent des difficultés pour payer leur loyer, leurs charges car ils n'ont jamais été aussi élevés. Demain l'huissier peut frapper à n'importe quelle porte.** Plus de la moitié des Français-e-s craignent de perdre un jour leur logement, ce n'est pas un hasard.

La flambée des loyers et de l'immobilier, conjuguée à la baisse des revenus ont rendu difficile, voir impossible, l'accès à un logement durable pour les demandeurs de logement, les jeunes, les migrant-e-s, les salarié-e-s modestes. Le pouvoir d'achat des ménages est réduit par le poids de la charge logement. L'offre de logements à loyer compatible est très nettement insuffisante. Les formes d'habitat précaire se développent, les marchands de sommeil font fortune et la crise du logement s'étend.

De plus, la récente « loi Boutin » sur le logement accélère les expulsions par la réduction des délais pouvant être accordés par le juge, et attaque le droit à un logement stable des locataires dans les HLM comme dans le parc locatif privé. Elle accélère la privatisation des HLM et ponctionne des fonds destinés au logement (1%, Livret A) pour compenser les coupes sombres dans le budget logement de l'Etat. Elle vient au secours des milieux de l'immobilier et ampute de nombreux droits des mal-logés et des sans logis. Elle doit être abrogée.

Avec Droit Au Logement, l'Union syndicale Solidaires et bien d'autres organisations revendiquent :

- ➔ L'arrêt immédiat des expulsions locatives,
- ➔ Le droit à un logement stable, à la place de la précarisation des locataires,
- ➔ La baisse des loyers, des charges et la taxation de la spéculation immobilière, pour rendre le logement accessible à tous,
- ➔ La réalisation massive de vrais logements sociaux, et en attendant, l'application de la loi de réquisition.



Solidarité avec les postiers du 92 !

A Boulogne Billancourt, dans les Hauts de Seine, factrices et facteurs ne veulent pas de la réorganisation en cours appelée « facteurs d'Avenir ». **La grève a débuté le 12 janvier et s'est étendue sur une majorité des bureaux du 92**, là où Facteurs d'Avenir est déjà en place comme là où ce n'est pas encore en place. Les grévistes, soutenus par SUD, CGT et CFTC, se battent contre « facteurs d'Avenir », et décident chaque jour de l'action du lendemain. Ils revendiquent : un moratoire sur le projet « Facteurs d'Avenir », le paiement des dépassements horaires, un grade supérieur pour les livreurs collecteurs, une prime de vie chère, un 13ème mois.

La direction a multiplié les provocations contre les grévistes (bouclage des bureaux, attaques au tribunal, agression de grévistes le 25 février, campagne diffamatoire vis-à-vis des grévistes...). La direction vient d'être déboutée devant le TGI sur ses demandes contre les grévistes. Les grévistes doivent gagner !

La solidarité est à l'ordre du jour, par l'extension des luttes contre « Facteurs d'Avenir », comme cela a commencé dans le 91, **mais aussi par le soutien aux grévistes du 92.** Pour la solidarité financière, les chèques sont à établir à l'ordre de SUD Poste 92 avec mention Solidarité grévistes 92 (51, rue Jean Bonal 92 250 La Garenne Colombes).

Contre la répression des mouvements sociaux : résistance !

La répression des mouvements sociaux n'est pas une nouveauté. Mais l'ampleur qu'elle prend depuis plusieurs mois n'est pas habituelle. **Celles et ceux qui disposent du pouvoir ont toujours tendance à en abuser. C'est pour ça qu'il faut des contre-pouvoirs** : dans les localités, dans les entreprises, dans la rue parfois !

C'est un de nos rôles à nous, organisations syndicales, mouvement social dans son ensemble, de faire en sorte que ces espaces de liberté demeurent, face aux attaques dont ils font l'objet. Et elles ne manquent pas, avec ce gouvernement qui ne recule devant rien pour satisfaire aux demandes, à toutes les demandes, des patrons, des banquiers, des actionnaires privés.

Celles et ceux qui résistent sont stigmatisé-e-s, dénoncé-e-s, sanctionné-e-s. Certain-e-s même cherchent des idées pour nous interdire d'exister en tant que force collective organisée.

La répression du mouvement social cela va :

- ⇒ **du citoyen condamné en correctionnel pour avoir écrit sur une pancarte** ce que le président de la république avait lui-même dit à l'encontre d'un autre citoyen,
- ⇒ **jusqu'aux jeunes de Tarnac**, arrêté-e-s par les brigades anti-terroristes, maintenu-e-s en détention, dénoncé-e-s publiquement par un ministre comme « terroristes » parce qu'on a trouvé des livres chez eux,
- ⇒ **en passant par les manifestant-e-s arrêté-e-s à l'occasion d'interventions policières violentes** totalement injustifiées (à l'exemple des manif. de soutien aux jeunes de Grèce, de la manif. pour la libération des prévenu-e-s de l'anti-terrorisme, de la manif. de Droit Au Logement, ou encore à l'occasion de certaines des énormes manif. du 29 janvier).

La répression s'abat sur celles et ceux qui osent désobéir, lorsqu'on tente de leur imposer des choses injustes, inutiles, dangereuses. Ainsi, les militant-e-s anti-OGM accumulent les procès. Même chose pour les militant-e-s antinucléaires par exemple. Le personnel de l'Education Nationale, du Pôle Emploi, de divers ministères est aussi amené à désobéir parfois, pour refuser de dénoncer les personnes en situation dite irrégulière ... Irrégulière, parce qu'elles ne sont pas nées ici, parce qu'elles sont obligées de s'exiler pour survivre, parce qu'elles doivent franchir des frontières ... ces frontières qui n'existent pas pour les centaines de milliards de profits volés par une minorité.

Le syndicalisme n'est pas (encore) interdit dans ce pays ; mais **les syndicalistes qui font du syndicalisme ça dérangent déjà beaucoup plus**. Chaque année, il y a 10 à 15 000 demandes d'autorisation de licenciements de salarié-e-s protégé-e-s, faites auprès de l'inspection du travail. Le terme « salarié protégé » est bien impropre, puisque 80% de ces demandes patronales sont satisfaites. L'inspection du travail limite la casse, mais ce qui reste du Code du travail ne permet pas, trop souvent, d'empêcher l'arbitraire. Et quand un inspecteur du travail fait son boulot jusqu'au bout, par exemple en indiquant à un patron qu'il va devoir lui dresser un procès-verbal au vu des actes illégaux commis, répétés et revendiqués ... **c'est l'inspecteur du travail qui est mis en examen pour « menaces » !**

La vraie menace pour la démocratie, pour nos libertés à tous, ce serait de laisser faire, de se taire en espérant ne pas être touché par la foudre, et en souhaitant que l'orage s'éloigne. Au contraire, il faut nous unir et dire « non » tous ensemble. Ensemble dans ce pays, mais aussi plus largement. L'économie et le pouvoir réel sont mondialisés, la répression aussi.

Sans se lancer dans un descriptif des atteintes aux libertés dans le monde, qui serait bien long, citons juste l'exemple des pays du Maghreb. En Algérie, le syndicalisme autonome, indépendant du pouvoir, est toujours réprimé. Au Maroc, il en est de même, et les manifestations sont violemment interdites à l'exemple de ce qui s'est passé à Sidi Ifni. En Tunisie, nous avons l'exemple de Gafsa et de la très forte répression étatique qui a répondu à ce soulèvement populaire. Face à ces situations, en France, une réponse unitaire s'est mise en place. Un collectif « Maghreb solidarité » rassemble des organisations syndicales (Solidaires, FSU, CNT), des associations (ATMF, AMF, FTCT, ...), la plupart des organisations politiques non réactionnaires. Délégations sur place, meetings de solidarité, manifestations devant les ambassades, ... il est possible d'agir ensemble, de résister ensemble, et de gagner ensemble.

Le 11 juin 2008, des enseignant-e-s et parents d'élèves occupaient pacifiquement l'inspection académique pour dénoncer les suppressions de postes et les réformes Darcos. Alors que les enseignant-e-s de Loire-Atlantique étaient en lutte depuis plusieurs mois, la seule réponse de l'état a été d'envoyer les forces de l'ordre ... et aujourd'hui, un des enseignants alors présents, Sami Benméziane est condamné : 500 euros d'amende avec sursis, et 2 000 € d'indemnités provisionnelles au « policier blessé » lors de l'évacuation, suite à la « rébellion » ...

Le comité de soutien affirme : « *Les raisons de notre colère, de notre mobilisation sont aujourd'hui les mêmes : plus de 6000 postes d'enseignants dans le premier degré vont être supprimés à la prochaine rentrée, et les réformes Darcos sont toujours là ! Cette condamnation s'apparente à une volonté du gouvernement d'empêcher toute résistance aux réformes libérales. Le gouvernement doit comprendre que ce n'est pas en condamnant les militants syndicaux que les résistances vont diminuer. La réponse à cette condamnation doit être collective et massive ... Cette condamnation est un vrai scandale et il faut la dénoncer. Aujourd'hui, c'est l'ensemble des mouvements sociaux que le pouvoir cherche à museler en les criminalisant. Le comité de soutien appelle à la résistance : l'action citoyenne ne doit pas être un délit.* »

L'enjeu, c'est de rester solidaire, de ne pas tomber dans le piège du tri entre les « bons » et les « mauvais » révoltés, parce que les « bons » qui serviraient à éliminer les « mauvais » d'aujourd'hui seront eux-mêmes les « mauvais » de demain !